



ISSN 2735-4822 (Online) \ ISSN 2735-4814 (print)



## Images de l'esclavage dans quelques écrits contemporains

**PhD. Mariam Magdi Fahmi Garas**

Maître-assistante au département de langue et de littérature françaises, Faculté des Jeunes Filles, Université Ain Shams, Égypte  
[Mariam.Garas@women.asu.edu.eg](mailto:Mariam.Garas@women.asu.edu.eg)

**Dr. Marcelle Ramzi Zaki**

Professeure de littérature, Faculté des jeunes filles, Université Ain Shams, Égypte  
[marcelle.zaki@women.asu.edu.eg](mailto:marcelle.zaki@women.asu.edu.eg)

**Dr. Zeinab Fathi Eid**

Professeure-adjointe de critique, Faculté des jeunes filles, Université Ain Shams, Égypte  
[zeinab.eid@women.asu.edu.eg](mailto:zeinab.eid@women.asu.edu.eg)

**Dr. Riham Mohamed Nabih**

Maître de conférences de littérature contemporaine, Faculté des jeunes filles, Université Ain Shams, Égypte  
[riham.khalil@women.asu.edu.eg](mailto:riham.khalil@women.asu.edu.eg)

Receive Date: 17 April 2024, Revise Date: 17 Mai 2024.

Accept Date: 20 Mai 2024.

DOI: [10.21608/BUHUTH.2024.283158.1669](https://doi.org/10.21608/BUHUTH.2024.283158.1669)

**Volume 5 Issue 1 (2025) Pp.27 -49.**

### Abstract

L'Histoire prouve que l'esclavage a toujours existé. C'est un phénomène ancien qui s'est métamorphosé à travers les siècles selon les besoins et selon les circonstances. L'esclavage est le fait de soumettre un être humain à une situation de dépendance totale. L'esclave est un être humain fragile et humilié. D'un point de vue politique, juridique et social : l'esclave est presque l'égal d'un animal puisque le maître dispose librement de sa personne. L'esclave doit accomplir docilement tous les ordres de son maître. Il travaille à la longueur de la journée et il ne perçoit aucune rémunération de son travail. L'esclavage est un système socio-économique qui repose sur l'oppression, l'exploitation, la soumission et la violence. Depuis longtemps, les civilisations ont donné le droit au maître de dominer totalement cet être privé de tous ses droits, autrement dit, l'esclave. L'esclavage est un crime contre l'humanité. Ce crime se perpétue à travers les siècles mais sous différentes formes.

**Keywords:** Travail forcé, Exploitation, Humiliation, La traite négrière

## L'introduction

### L'esclavage dans les premiers temps

#### I-La condition des esclaves

L'esclave est un être humain exclu de la société. Il est dépossédé de tout ce que la vie lui offre : son pays, son identité, son nom, ses parents, sa maison, son pays, sa liberté et sa dignité. Il est séparé de sa famille pour qu'il soit vendu à un maître qui le traite comme un objet, c'est à dire son objet.

L'Histoire nous dit que la couleur de la peau joua un rôle décisif dans l'itinéraire douloureux de l'esclave.

Tout homme naît libre. Mais quand il perd sa liberté, il devient une marchandise ou un bétail qu'on peut acheter et vendre facilement.

Christian Delacampagne déclare dans son livre Une Histoire de l'esclavage de l'antiquité à nos jours que « l'esclave, étant la propriété de son maître, peut-être, comme n'importe quel animal domestique, acheté ou vendu pour un prix comparable à celui d'un âne »<sup>1</sup>.

La même idée est exprimée dans un autre ouvrage intitulé Entre guerre et misère L'esclave est « Un individu soumis à une personne qui ne lui laisse pas de liberté et qui ne le traite pas mieux qu'un animal »<sup>2</sup>. En effet, l'esclave était privé de l'un des droits fondamentaux de l'être humain, c'est « la liberté ». D'ailleurs, Cette «Liberté » est mentionnée dans le premier article de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ( 1948) comme étant un droit fondamental et essentiel pour tout être humain. Or, l'esclave n'avait pas ce privilège « de liberté » dont tous les humains disposent comme un droit fondamental. L'esclave avait une valeur équivalente à un animal ou à un objet, et non pas la valeur d'un être humain. Aux Yeux de son maître, l'esclave était presque déshumanisé.

---

<sup>1</sup>Delacampagne Christian, 2002, Une Histoire de l'esclavage de l'antiquité à nos jours, Paris, France, Librairie générale française, p.31

<sup>2</sup>Combesque Marie Angès, 1998, Entre guerre et misère, Paris, France, Syros, p.64

Non seulement, l'esclave était presque déshumanisé, mais il était aussi maltraité : Le Pasteur Frossard, dans son œuvre La Cause des esclaves nègres, en 1788, décrit la condition de travail misérable des esclaves : « *Les esclaves qui vont au jardin, c'est-à-dire, cultivent la plantation, sont réveillés avant l'aurore par le claquement du fouet du commandeur chargé d'inspecter leur conduite et de punir leur négligence. A midi, on leur accorde deux heures, non pour du repos mais pour aller préparer leur repas. A deux heures précises, le commandeur rappelle les esclaves à la plantation et le travail dure jusqu'à la nuit pour ceux qui ne sont pas obligés de veiller au moulin. Le travail de ceux qui sont au moulin et aux chaudières est extrêmement pénible. Aussi, l'excès de fatigue tue-t-il bientôt ceux qui y sont soumis.* »<sup>1</sup> Ces détails évoquées sur la condition de vie des esclaves montrent à quel point tout leur temps et tous leurs efforts étaient dédiés pour leurs maîtres. Ils vivaient pour la satisfaction de leurs maîtres et non pour leur propre satisfaction. En effet, le but de leur existence était pour servir les objectifs de leurs maîtres, ils n'avaient aucune existence pour eux même. Les esclaves étaient comme un objet au service de leurs maîtres. En outre, les esclaves étaient obligés d'exécuter les ordres de leurs maîtres puisque le cadre juridique en matière d'esclavage leur inculque ces règles. Leur condition de travail est régie par des lois et des règles en vertu du code noir : Dès qu'ils arrivent « *dans les plantations, les esclaves sont soumis aux règles du code noir, édicté par Louis XIV en 1685, qui prévoit de fortes peines en cas de désobéissance.* »<sup>2</sup>. Et pour le châtement des esclaves, « *les juristes de Louis XIV ont tenté de codifier l'esclavage. Le code noir, édicté en 1685, surtout pour soutenir le catholicisme dans les colonies françaises, continua à considérer les esclaves noirs comme des biens meubles et ne leur accordait guère de protection contre les brutalités physiques de leurs maîtres* »<sup>3</sup>.

Et Voici deux articles du code noir dévoilant à quel point les règles du code noir étaient en faveur des maîtres, et elles étaient injuste vis-à-vis des esclaves :

---

<sup>1</sup> <https://encoursdhistoire.wordpress.com/>, consulté le 5 mai 2024 à 20h

<sup>2</sup> Haudrière Philippe et Vergès Françoise, 1998, De l'esclave au citoyen, Découvertes texto, Paris, Gallimard, p.10

<sup>3</sup> Meyer Jean, 2007, Esclaves et négriers, Découvertes Gallimard, Paris, Gallimard, p.130

*« Art.33 du code noir : l'esclave qui aura frappé son maître ou la femme de son maître ou leurs enfants avec contusion ou effusion de sang sera puni de mort.*

*Art.38 du code noir : l'esclave fugitif qui aura été en fuite pendant un mois aura les oreilles coupées et sera marqué d'une fleur de lys sur une épaule. Et s'il récidive il aura le jarret coupé et il sera marqué d'une fleur de lys sur l'autre épaule. »<sup>1</sup>* Ces deux articles du code noir montrent le statut de l'esclave dans le cadre de la justice répressive. Et c'est d'ailleurs, les maîtres qui exercent sur leurs esclaves la justice répressive car ils les possèdent.

Il est à remarquer que les règles du code noir sont des règles qui n'offrent aucune protection pour les esclaves. De plus, ce code était même tyrannique vis à vis des esclaves. Cela est assez choquant, puisque dans les codes, les règles et les lois, on s'attend généralement à un rétablissement des droits en faveur de la patrie subissant le préjudice. Et on a l'habitude de voir que ce sont les règles, les lois et les codes qui rétablissent les droits manqués ou les droits non respectés ou même la violation. Or, ce code noir édicté par Louis XIV, en matière d'esclavage, encourage par ses règles à la violation des droits des esclaves.

Ce qui explique qu'en cas de violation des droits des esclaves ou en cas des violences à leurs égards causés par leurs maîtres, les esclaves n'auront pas de recours à la justice pour rétablir leurs droits puisque la justice établie par le code noir est déjà injuste vis à vis des esclaves d'autant plus qu'elle encourage les maîtres à abuser d'eux, à les maltraiter ou à exercer de la violence physique à leurs égards. Tuer un esclave n'était pas un crime. Même les cours de justice ne punissaient pas le maître coupable de cet acte. En somme, le Système judiciaire était lui-même injuste envers les esclaves. Cela a fait en sorte qu'ils étaient des humains, sans droits. Ils étaient déshumanisés.

Par conséquent, les maîtres abusent autant qu'ils peuvent à maltraiter les esclaves, et cela sans limites puisqu'ils savent, de toute façon, qu'ils ne seraient

---

<sup>1</sup> <https://encoursdhistoire.wordpress.com/>, consulté le 5 mai 2024 à 21h

pas puni. Voici quelques exemples de la maltraitance et de la violence exercés par les maîtres sur leurs esclaves :

Douglass nous parle de la violence des Blancs - et les exemples sont nombreux. Mme Giles Hick a tué une jeune négresse âgée de quinze ans. Celle-ci a perdu sa vie car elle s'est assoupie en prenant soin du bébé de sa maîtresse. « *privée de sommeil depuis plusieurs nuits, la jeune fille n'avait pas entendu ses pleurs (...) Mme Hick (...) jugeant que l'esclave tardait trop à bouger, sauta de son lit, s'empara d'une bûche de chêne près de l'âtre et avec cet objet, elle brisa le nez et le sternum, ce qui mit un terme à sa vie (...) elle échappa ainsi non seulement au châtement mais aussi au désagrément d'être déférée devant un tribunal pour cet acte horrible* »<sup>1</sup>.

Dans Mon éducation, Frederick Douglass nous donne un autre exemple de M. Thomas Lanman qui a tué deux esclaves « *dont l'un avec une hache, en la lui plantant dans la cervelle. Il avait coutume de se vanter d'avoir commis cet acte atroce et sanguinaire* »<sup>2</sup>. Aucun jugement n'est rendu à l'encontre du maître qui exerce la violence barbare sur son esclave. Ce qui pousse les maîtres à se vanter d'avoir commis de tels actes puisque la justice elle-même lui donne le droit. Le maître ne sent plus qu'il est en tort. Au contraire, il se vante des actes abominables et inhumaines.

D'ailleurs, les esclaves n'étaient pas agressés par des coups donnés à la main. Il y avait des outils spéciaux utilisés pour le châtement des esclaves : « *les Chaînes, les fers, et les anneaux étaient utilisés comme instruments de restrainte ou de punition. Ils devinrent des symboles de l'esclavage et leur simple représentation était une dénonciation de son inhumanité et de sa violence* »<sup>3</sup>. Anneaux de fer aux jambes, masques de fer blanc sur les visages étaient des pratiques courantes pour quiconque osait commettre le moindre manquement aux règles. Ces outils spéciaux pour les châtements montrent à quel point la torture était sévère pour l'esclave. Le châtement par de tels outils peut causer une infirmité permanente ou peut aboutir à la mort.

---

<sup>1</sup>Douglass Frederick, 2003, Mon éducation, Paris, France, Mille et une nuits, p.38

<sup>2</sup> *Ibid*, p.39

<sup>3</sup>Haudrière Philippe et Vergès Françoise, *op cit*, p.110

Non seulement, il y avait les punitions imposées par le code noir, mais il y avait aussi des punitions coutumières. Ces dernières étaient fréquentes. Ces punitions coutumières étaient les plus sévères et les horribles. Il s'agit de « l'amputation d'une main ou d'un pied, la castration. Il arrivait même qu'on laissât mourir un esclave empalé sur un piquet ! »<sup>1</sup>. L'Usage était de priver l'esclave de l'un de ses organes vitaux. Une violence extrême. Et ce châtiment violent est exercé devant le public pour effrayer les autres nègres. Ainsi, le nègre puni servira d'exemple pour les autres esclaves. Cela va inciter les esclaves à être encore plus soumis envers leurs maîtres afin d'éviter le sort fâcheux de l'esclave torturé.

Et d'ailleurs, le châtiment des esclaves étaient parfois pour des raisons futiles et non pas pour des fautes graves. Henri, le petit maître de Betty coton, planta sa fourchette dans la main de Betty, la petite domestique, parce qu'elle a laissé tomber une goutte de sauce sur sa chemise. On voit bien que le châtiment ou la punition de Betty est disproportionnée par rapport à l'acte qu'elle a commis.

D'ailleurs, le châtiments était tellement disproportionné, sauvage, barbare, horrible et violent qu'il comportait une dimension sadique : « *Durant tout le XVIIIe siècle, la cruauté et le sadisme des châtiments corporels infligés par des Blancs aux esclaves en punition de leurs « délits » sont extrêmes. Marquer au fer rouge, émasculer, couper mains et oreilles sont pratiques courantes jusqu'à la fin du XVIIIe siècle* »<sup>2</sup>. Avec une barbarie extrême, les maîtres avaient recours à toutes sortes de châtiment. Il se plaisait à faire souffrir ses esclaves. Ces derniers étaient d'ailleurs victimes des maîtres sadiques qui trouvent plaisir dans la souffrance de l'autre.

Dans Mon éducation, Frederick Douglass dit qu'il s'est réveillé un jour à l'aube à cause des cris et des hurlements. Il a vu le commandeur fouetter sa tante sur le dos. Elle était couverte de sang « *Nul mot, nulle larme, nulle prière (...) plus fort elle criait, plus fort il fouettait, là où le sang coulait le plus vite il fouettait le plus longtemps.* »<sup>3</sup> Il n'avait jeté le fouet que lorsqu'il ne pouvait plus continuer. La

---

Roudy Pierre, 2002, L'Esclavage ici et ailleurs, Paris, France, Club zero, p.66<sup>1</sup>  
Meyer Jean, *op cit*, p.97<sup>2</sup>

Douglass Frederick, *op cit*, p.13<sup>3</sup>

succession des superlatifs dans les deux propositions indépendantes “*plus fort elle criait, plus fort il fouettait*” produit un effet de causalité qui confirme bien que le bourreau se fait plaisir en la voyant souffrir. Il continue à fouetter son esclave afin d'entendre un hurlement plus fort. C'est comme si il se réjouit de la voir crier. Le maître trouve bien du plaisir dans la souffrance qu'il inflige à son esclave. La dimension sadique fait partie intégrante du rapport maître esclave en matière du châtement et de la violence.

Le sadisme apparaît aussi dans la volonté de domination des maîtres. Cela s'explique par le fait qu'ils imposent des postures de soumissions à leurs esclaves au moment de la torture. Douglass nous laisse un tableau horrible de la punition de la tante Hester qui avait désobéi aux ordres du maître. « *Avant de fouetter tante Hester, il l'emmena dans la cuisine, la dénuda du cou jusqu'à la taille, laissant ses épaules et son dos entièrement dépouillés. Il lui ordonna de croiser les mains (...) après lui avoir lié les mains avec une forte corde, il la conduisit vers un tabouret situé sous un gros crochet fixé à une poutre, crochet précisément destiné à cet office. Il la fit monter sur le tabouret et lui lia les mains au crochet. (...) il remonta ses manches ; il commença à appliquer le lourd nerf de bœuf et bientôt le sang chaud et rouge (au milieu de ses cris déchirants à elle et d'abominables blasphèmes de sa part à lui) se met à dégouliner sur le sol* »<sup>1</sup>. Cette hypotypose, ce tableau détaillé qui permet au lecteur de visualiser la scène, montre à quel point le maître met l'esclave dans une position de soumission au moment de lui infliger le châtement : « *après avoir lié les mains avec une forte corde [...] lui lia les mains au crochets* » Il veut la voir en position de soumission, il la met dans une posture de soumission pour assouvir son envie de domination au moment du châtement. Ce sentiment de domination durant la torture relève aussi du sadisme. En outre, la scène détaillée renforce aussi l'aspect réaliste sur la violence subie par la tante Hester. ( l'esclave).

---

*Id, Ibid*, p.15<sup>1</sup>

On voit bien que l'esclave n'est pas considéré comme un être humain. Il est considéré comme un animal ou comme un objet. Il est au service de son maître. Il doit accomplir les tâches sans relâche. Il doit obéir aux ordres de son maître. Il n'a pas des droits en matière d'esclavage du code noir. Les maîtres abusent d'eux. Ils torturent les esclaves avec des outils spéciaux qui peuvent causer une infirmité permanente. Il y a une dimension sadique dans les châtiments exercés sur les esclaves. Les maîtres se réjouissent lorsqu'ils punissent leurs esclaves. Et le châtiment se fait en public.

## **II – Le destin des esclaves.**

Une fois capturés, ces êtres malheureux devenaient la propriété de leurs maîtres qui disposaient librement de leur sort et qui décidaient généralement de les revendre dans d'autres pays à de nouveaux propriétaires. De longs et douloureux voyages attendaient ces captifs. Certains récits ont évoqué le voyage accompli par ces êtres humains qui se trouvaient du jour au lendemain, dépossédés de leurs droits les plus élémentaires. Comme ces captifs faisaient l'objet d'un commerce très lucratif, leur maîtres, c'est-à-dire les marchands les revendaient à qui paye mieux.

### **A-Les étapes de la traversée infernale :**

#### **A-1. Sur le bateau**

Ces derniers les entassaient dans des navires qui les emportaient vers les nouvelles terres pour les travaux de défrichage et de culture. Mais avant d'aboutir à la dernière station de leur périple, ils enduraient toutes sortes de souffrance et d'humiliation. Réalisant le sort tragique qui leur était réservé, quelques-unes de ces victimes tentaient la fuite.

Il est intéressant de voir que les esclaves ne veulent pas quitter leur terre natale. Ils sont amenés dans d'autres pays en tant qu'esclaves contre leur gré. Ils n'ont pas la liberté de choix. Ils n'ont pas choisi leur destinée.

Philippe Haudrière et Françoise Vergès n'ont pas hésité à déclarer dans De l'esclave au citoyen « *Beaucoup, en voyant s'éloigner la côte, se jettent*

*par-dessus bord pour essayer de regagner leur terre natale. Bien peu d'entre eux y parviennent. »<sup>1</sup>.*

D'autres tentèrent la révolte qui fut toujours violemment réprimée par les geôliers qui les encadraient dans ces voyages

*« La plupart du temps, les révoltés sont écrasés dans le sang, et les « meneurs » torturés, puis tués, sous les yeux de leurs camarades, dans le but d'imprimer dans l'esprit de ces derniers une salutaire terreur »<sup>2</sup>.*

Et si par hasard et dans des cas très rares, les révoltés ont pu dominer la situation et tuer l'équipage, d'autres maîtres les rattrapaient et les condamnaient immédiatement. *« Aucun soulèvement d'esclaves n'est demeuré impuni »<sup>3</sup>.* Lorsque les esclaves essaient de se soulever, ils sont réprimandés. Aucune révolte n'est permise à l'esclave durant le voyage.

Dans Esclaves et Négriers, Jean Meyer parle de quatre révolutionnaires qui ont été punis sur le navire après leur tentative de soulèvement. Ces récits décrivent les châtiments des esclaves. Cela met en évidence la barbarie et la sauvagerie des maîtres envers les esclaves.

Puisque la tentative de soulèvement est réprimandée, certains esclaves se révoltent par un autre moyen. Ils se donnent la mort. Par exemple, les révoltes passives des esclaves qui refusaient de manger, se terminaient par la mort. Celle-ci mettait fin à leur sort insupportable.

Les esclaves se donnent la mort pour échapper au sort fâcheux. C'est une manifestation de leur refus de leur condition d'esclaves. Dans L'Esclave incendiaire, on lit ces lignes douloureuses *« En cours de route, des hommes et des femmes, désespérés, ont commencé à sauter un à un à la mer, sans que les Blancs parviennent à les en empêcher tant ils étaient nombreux entassés sur le pont. Plus tard, ma mère a été jetée par-dessus bord avec ses chaînes, comme d'autres aussi, pour délester le*

---

Haudrière Philippe et Vergès Françoise, *op cit*, p.25<sup>1</sup>

Delacampagne Christian, *op cit*, p.181<sup>2</sup>

*Id, Ibid*, p.182<sup>3</sup>

bateau à cause de la tempête »<sup>1</sup>. Ils se considèrent déjà mort en étant des esclaves puisqu'ils sont torturés et ils n'ont aucun droit. Ils ont choisi la mort au lieu de vivre en tant qu'esclave.

Face au suicide des esclaves, les maîtres ne se remettent pas en question sur la maltraitance qu'ils leur infligent. Au contraire, ils considèrent les esclaves comme de la marchandise. Ils veulent que les esclaves restent vivants pour qu'ils soient vendus. « *Les Blancs n'aiment pas quand les nègres meurent. C'est leur marchandise. Ils doivent pouvoir les vendre à l'arrivée* »<sup>2</sup> Le geste suicidaire des esclaves est l'expression d'une souffrance profonde et de conviction d'impasses existentielles. Cependant, les maîtres ne prennent pas cela en compte. Ils regardent ce phénomène d'un point de vue purement matérialiste. Il n'y aura plus de la marchandise à vendre. Face au phénomène du suicide des esclaves, il y a un décalage entre la souffrance des esclaves et le regard purement matérialiste des maîtres.

La façon par laquelle les esclaves sont entassés illustre bien le fait que les maîtres les considèrent comme de la marchandise à vendre. Le voyage durait plusieurs mois et le nombre des esclaves dans le navire était énorme. Les capitaines entassaient le navire pour gagner plus d'argent. « *600 esclaves peuvent facilement se trouver dans un navire censé en contenir 450* »<sup>3</sup>. Le fait qu'ils constituent une masse, c'est une façon de les déshumaniser. En regardant la foule, on ne peut pas identifier chaque esclave. L'esclave est fondu dans la masse des esclaves. Il n'est pas identifiable en tant que personne. On peut les comparer à un troupeau de moutons qui avance en masse.

---

Bail Micheline, 1999, L'Esclave incendiaire, France Loisirs, France, Libre expression ltée, <sup>1</sup> p.21

<sup>2</sup>Albaut Corinne, 2005, Betty Coton, Les couleurs de l'Histoire, Amérique du Nord, Amérique, Actes sud junior, p.10

Meyer Jean, *op cit*, p.66<sup>3</sup>

D'ailleurs, il y a tout un protocole effectué à cette masse durant le voyage afin qu'elle soit en forme, et prête à être vendue par un bon prix, exactement comme on fait à un troupeau de moutons, on les soigne, on les nourrit pour qu'ils nous rapportent de l'argent. Les bourreaux enchaînaient leurs esclaves deux à deux. Ils étaient toujours nus pour éviter la vermine. Premièrement, il faut éviter qu'ils attrapent l'épidémie pour qu'ils soient vendus.

Les esclaves sont nourris pour un objectif commercial. Un protocole d'alimentation spécial pour les bien nourrir. Il s'agit de les nourrir pour qu'ils soient en forme et en bonne santé au moment de la vente. La nourriture était constituée de « Riz, maïs, manioc et fèves sont les aliments essentiels dont on fait une soupe servie deux fois par jour »<sup>1</sup>

Mais gare à celui qui ne mangeait pas avec les autres « on en retrouve, morts à leur place, coincés entre deux autres qui ne se sont aperçus de rien. On les jette alors par-dessus bord comme des ordures »<sup>2</sup>. Ces malheureux devaient manger pour ne pas mourir de faim et pour que les marchands puissent bien gagner, en les exposant sur les marchés. Fouetter la victime était le geste le plus simple, s'il refusait de manger. Il faut nourrir l'esclave pour qu'il rapporte de l'argent au moment de la vente. Mais, cette nourriture doit être bien dosée car si l'esclave se nourrissait bien, il devenait une source de danger pour ses geôliers. Nourrir l'esclave pour un but commercial ressemble au fait de nourrir l'animal pour ce même objectif. L'animal est nourri pour être vendu. L'esclave est traité de la même façon qu'un animal même lorsqu'il s'agit de lui offrir son besoin vital, la nutrition.

Tout le long du voyage, l'équipage surveillait bien la cargaison. Les gardes étaient toujours armés, portaient couteaux, machettes, ciseaux et fusils. Le capitaine était libre, de faire tout ce qu'il voulait, les punitions étaient inhumaines.

La mort était la punition immédiate pour quiconque se révoltait.

---

*Id, Ibid*, p.67<sup>1</sup>

Albaut Corinne, *op cit*, p.9<sup>2</sup>

Tout était permis au personnel de l'équipage qui ne craignait que la maladie.

L'esclave Betty, témoigne que la seule menace que craignaient les marchands était la maladie et les épidémies « leur terreur, c'est la maladie. Une épidémie, sur un bateau, c'est une catastrophe »<sup>1</sup>.

Voici quelques témoignages qui montrent la situation sur un navire.

« Sur les conditions épouvantables de la traversée (...) système dit « de la cuillère » (disposition en tête-bêche) permettait d'entasser des centaines de noirs enchaînés dans le faux pont d'un bateau qui ne jugeait pas plus de 200 ou 300 tonneaux. Au cours d'une traversée, les maladies emportaient souvent un homme sur six. Les voyages très longs duraient de quarante à cent jours »<sup>2</sup>.

Une statistique sur la mort des esclaves durant le voyage : « Sur douze à quinze millions de noirs « traversés » pendant toute la durée de la traite, de un et demi à deux millions sont morts en cours de route. La traversée de l'Atlantique sur un négrier, cela veut dire plusieurs mois de voyage dans des conditions de surpopulation et d'hygiène épouvantables »<sup>3</sup>.

## **A-2. Dans la forêt**

La transportation des noirs des pays africains vers l'Europe était longue et dure. Le voyage durait des mois. Ces êtres malheureux et impuissants traversaient mers et forêts dans des conditions inhumaines. Durant les traversées des forêts et pour les dominer, les marchands ou nouveaux maîtres, attachaient les esclaves et les disposaient en files comme les animaux. Chaque esclave portait sur son épaule une pièce de bois attaché à celui qui le suivait et le précédait. Un maître devait être à la tête de chaque file. Quand le marchand prenait la décision d'arrêter la marche, il descendait le manche de fourche qui se trouvait sur son épaule. Les esclaves devaient suivre la queue comme une colonne de fourmis. Marcher sans montrer leur faiblesse, ou manifester la

---

*Id, Ibid*, p.10<sup>1</sup>

<sup>2</sup>Roudy Pierre, *op cit*, p.63

Meyer Jean, *op cit*, p.57<sup>3</sup>

moindre résistance. Marcher sans relâche toute la journée sous le soleil ou sous la pluie.

*« C'était une question de vie ou de mort. Un homme qui s'écroulait était un homme mort. Nos geôliers, sans le moindre état d'âme, les laissaient sur le bord de la piste, abandonnés aux charognards et aux morsures du soleil »<sup>1</sup>*

Lorsque la nuit tombait et la queue était rompue, les marchands enchaînaient les mains de leurs esclaves, pendant la nuit. Ils mettaient des colliers de cuir autour de leurs cous et attachaient ces colliers à des arbres par une corde. Tout le long du voyage, les esclaves marchaient pieds nus sur des chemins pierreux, rocheux et sur des sables brûlants. Leur souffrance était intolérable. La traversée de la forêt durant le voyage était pour les esclaves une torture puisqu'ils marchent sur la pierre, sur les rochers et même sur les sables brûlants en ayant les pieds nus. Face aux éléments naturels, ils ne sont ni équipés par des chaussures ni équipés par quoique ce soit. Et ils marchent en masse comme un troupeau de mouton. Cela renforce leur déshumanisation.

### **A-3. Le calvaire**

Si le sort des hommes était inhumain, celui des femmes était pire encore. La femme esclave est aussi considérée comme un objet, et elle est déshumanisée. Et puisque c'est une femme, elle devient un objet sexuel pour ses maîtres. Quelques négociants profitaient bien de leur domination totale sur les captives et violaient les jeunes filles même si les victimes étaient des mineures.

Dans Ma vie d'esclave, Mende nous raconte ce qu'elle a enduré pendant son voyage. Cette jeune fille n'avait que douze ans quand elle a été violée par un garde. Elle était toute petite à tel point qu'elle ne comprenait pas ce qui lui arrivait.

Mende dit *« il me sauta dessus. Je hurlai en m'effondrant sur le dos. Clouée au sol, je ne pouvais plus respirer. Il me hissa sur moi. Il essaya d'introduire sa langue dans ma bouche, ce qui me donna envie de vomir. Je tentai de garder la bouche fermée, mais il me mordit une lèvre jusqu'au sang. Puis il me força à écartier les jambes. Chaque fois que je tentais de les*

---

Le Moigne José, 2004, L'esclavage raconté à la radio, L'Harmattan, Paris, Ibis Rouge, p.27<sup>1</sup>

*refermer, il me giflait sans retenue. Je sentis sa main se glisser entre mes cuisses et ses doigts essayer de s'introduire brutalement en moi. Je sentis ma chair se déchirer (...) je subissais un vrai martyr (...). Il réussit à se coucher complètement sur moi et m'écarteler les cuisses. Il essayait de pousser quelque chose entre mes jambes. (...) recroquevillée, je pleurais et gémissais tout bas »<sup>1</sup>*

Déchirée dans son corps et dans son âme, Mende ne fut pas la seule à connaître ce sort. Une de ses camarades qui s'appelait « Sharan » n'avait que huit ans quand elle fut violée par le marchand qui l'a achetée. « *Cet homme, il a essayé de manger ma bouche comme si c'était de la viande, geignit-elle* »<sup>2</sup>.

Mende raconte son histoire dans Ma vie d'esclave en mentionnant que pendant la route « *beaucoup avaient été violées, y compris certaines qui n'avaient que neuf ou dix ans. Elles souffraient atrocement. Mais nous étions toutes trop jeunes pour comprendre véritablement ce qui était arrivé* »<sup>3</sup>. Tout abus et viol a été exercé sur les jeunes femmes, et même sur les jeunes filles mineures. Cela est dû au fait que le maître considère l'esclave, que ce soit homme ou femme, comme son objet de possession, d'autant plus que l'esclave, homme ou femme, est privé de sa propre liberté et de son choix. En exerçant ce fonctionnement maître /esclave sur les femmes esclaves, le maître la considère comme son objet de possession, d'autant plus qu'elle n'a aucune liberté car elle est esclave. Le maître se permet donc de violer ses esclaves femmes même lorsqu'elles sont mineures puisque le code noir, code en matière de l'esclavage, est en faveur du maître. Le viol exercé même sur des jeunes filles mineure devient la conséquence logique du rapport maître esclaves et de la présence des lois injuste vis à vis des esclaves.

#### **A-4. L'arrivée**

Quand l'équipage s'approchait des côtes européennes, les esclaves étaient encadrés par des fusils. « *D'autres groupes d'esclaves arrivent par des chemins*

---

Nazer Mende et Lewis Damien, 2005, Ma vie d'esclave, Paris, France, L'Archipel, p.116, <sup>1</sup>  
117

*Id, Ibid*, p.120<sup>2</sup>  
*Loc.cit*<sup>3</sup>

différents. Tous se rendent au même endroit, encadrés par des gardes armés de bâtons à feu, qu'ils appellent des fusils »<sup>1</sup>.

Chaque marchand marquait ses esclaves par un stigmate particulier causé par le fer rougi sur les épaules pour qu'ils ne soient pas confondus avec les autres esclaves car sur le pont, il y avait beaucoup d'esclaves à vendre. Quand le débarquement se terminait et les esclaves arrivaient sur le pont. « On leur attache les pieds avec des bracelets de fer reliés par des chaînes, et on leur noue les poignets dans le dos »<sup>2</sup>.

Avant d'accoster sur le sol, « le navire était mis en quarantaine : pendant 40 jours, personne n'avait le droit de débarquer avant qu'on ait vérifié qu'il y avait aucune épidémie à bord »<sup>3</sup>.

Dès l'arrivée du navire sur le pont, le chirurgien examinait bien les nègres un par un pour séparer les malades. Et si le chirurgien découvrait que la maladie était contagieuse, on donnait la mort à tout le monde. « Si une épidémie se déclarait, on liquidait la cargaison en passant tout le monde par-dessus bord ! »<sup>4</sup>

L'examen des esclaves était obligatoire pour empêcher la propagation des épidémies et pour ne pas tromper les futurs acheteurs.

Dans l'esclavage raconté à la radio, l'auteur mentionne que « Chaque fois qu'un vaisseau négrier montrait son mufle de bête malfaisante dans la baie des flamands, il avait pour mission de vérifier qu'il n'y avait pas d'épidémie à bord »<sup>5</sup>. Les épidémies menaçaient la marchandise et terminaient la vente.

Voici le témoignage du Djembé, un esclave : « le chirurgien (...) s'abaissa même à nous lécher la peau pour savoir par le goût de notre sueur, si nous ne souffrions pas de certaines maladies »<sup>6</sup>.

L'apparence de ces êtres malheureux -malmenés et mal nourris durant un voyage qui durait des semaines et quelques fois des mois – laissait à désirer.

---

Albaut Corinne, *op cit*, p.26<sup>1</sup>

*Id*, *Ibid*, p.23<sup>2</sup>

Roudy Pierre, *op cit*, p.64<sup>3</sup>

*Id*, *Ibid*, p.63<sup>4</sup>

Le Moigne José, *op cit*, p.39<sup>5</sup>

*Id*, *Ibid*, p.28,29<sup>6</sup>

« Nos corps, souffreteux, meurtris, couverts d'ulcères et de vermine, n'étaient qu'une vaste plaie et la chique, à travers notre peau et nos chairs épuisées, creusait ses immondes refuges »<sup>1</sup>

Après, l'examen médical du chirurgien, le capitaine préparait bien sa marchandise. Chaque capitaine devait bien nourrir ses esclaves : il leur donnait des morceaux de viande brouillés, des fruits et des légumes pour qu'ils apparaissent en bonne santé afin d'être vendus avec un bon prix.

Quelques fois, on les maquillait pour cacher leur état lamentable. Chacun des négociants prenait soin de sa marchandise pour qu'elle soit vendue à bon prix. On lavait bien les nègres, on coupait leurs ongles, on rinçait leur bouche avec le vinaigre, on rasait leurs cheveux et on les exposait corps nus.

« C'est la grande toilette générale. Des baquets d'eau sont alignés, et les esclaves s'y plongent tour à tour. Des employés munis de brosses et de serpillières les frottent rudement sur tout le corps, pour les dégraisser. Puis on rase les hommes, on coupe les ongles, on nettoie les yeux, les oreilles, les bouches. Pour que la peau paraisse plus saine, on l'enduit d'un mélange de graisse et de poudre noire. Ils deviennent tout brillants, et encore plus sombres que des nègres »<sup>2</sup>.

Comme toute marchandise, le marchand essaie de l'embellir pour mieux la vendre. Les maîtres embellissent leurs esclaves par tous les moyens esthétiques pour mieux les vendre. C'est au moment de la vente que les esclaves subissent un traitement humain : on les nourrit, on prend soin de leur apparence. Ils sont traités comme des humains uniquement lorsqu'ils sont considérés comme une marchandise à vendre. Les esclaves servent toujours pour un but commercial : ils sont considérés comme une marchandise à vendre ou bien ils sont exploités dans le travail selon les ordres de leurs maîtres qui en tirent le bénéfice.

### **A-5. Au marché**

L'arrivée des esclaves est une fête pour les Blancs, « L'arrivée des esclaves est un grand moment dans la vie de la colonie. Annoncé par voie d'affiches, la vente commence au

---

*Id, Ibid, p.40<sup>1</sup>*

*Albaut Corinne, op cit, P.25<sup>2</sup>*

*coup de canon, sur le pont du navire. C'est commode pour surveiller les noirs... autant que les acheteurs »<sup>1</sup>*

Les canots transportaient les nouveaux venus au marché. Les négociants des esclaves vendaient leur marchandise dans des foires préparées exprès à cet effet. Les marchés des esclaves duraient plusieurs semaines et quelques fois des mois. Dans une vaste cour, chaque marchand présentait ses esclaves devant les acheteurs européens. Chaque vendeur espérait en tirer le meilleur prix.

Debout, les hommes étaient séparés de leurs femmes, les enfants de leurs mères. Ils attendaient leurs nouveaux maîtres sans pouvoir exprimer la moindre objection. D'être créés libres, ils devenaient des objets à la merci de leurs nouveaux acheteurs.

*« La séparation des époux est un crève-cœur, mais celle des enfants cause une souffrance horrible. Une esclave raconte : « j'ai eu treize enfants et je les ai tous vus partir, vendus comme esclaves, et quand je pleurais de toute ma douleur de mère, seul Jésus m'a entendue »<sup>2</sup>.*

Le nègre qui était en vente, montait sur une table pour être visible à tout le monde. L'acheteur examinait bien sa marchandise. Yves Benot mentionne dans son ouvrage, La modernité de l'esclavage que « les acheteurs européens vérifient évidemment que la marchandise humaine est en bonne santé, robuste et conforme aux critères d'un bon travailleur de force. En général, il est prescrit de ne pas prendre plus d'un tiers de femmes dans une cargaison, naturellement de n'acheter ni vieillards ni malades, tandis que les enfants sont bienvenus »<sup>3</sup>.

Les esclaves étaient très bien examinés. Rien n'échappait à l'acheteur : bouches, dents, yeux faisaient l'objet d'un examen très sévère. Le client obligeait l'esclave à sauter, courir, parler et bouger pieds et mains.

*« Lors d'une véritable « foire aux esclaves », chaque noir est examiné, scruté, mesuré, pesé, palpé »<sup>4</sup>*

---

Meyer Jean, *op cit*, p.71<sup>1</sup>

*Id, Ibid*, p.101<sup>2</sup>

Benot Yves, 2003, La Modernité de l'esclavage, Paris, France, La Découverte, p.103<sup>3</sup>

Meyer Jean, *op cit*, p.46<sup>4</sup>

Dans L'esclave incendiaire, Micheline Bail nous présente, à ce propos un tableau horrible. La victime était une négresse de dix-huit ans.

*« Des mains poisseuses l'avaient palpée. Un homme avait pris brusquement ses seins et les avait soupesés avec une grimace gaillarde pendant qu'un autre lui tâtait la croupe en lui passant la main entre les fesses sous prétexte d'en vérifier la fermeté. Le chirurgien avait forcé un doigt entre ses cuisses et déclaré qu'elle n'est plus vierge »<sup>1</sup>*

Ayant perdu tout sens de pudeur, les Blancs traitaient ces pauvres victimes comme si elles étaient des animaux. Celles-ci devaient subir passivement toutes sortes d'humiliation. Aucune prière, aucune supplication ne pouvait être exaucée. Les exemples sont innombrables à ce propos. Nous ne citerons que quelques cas. Micheline Bail cite l'exemple d'une esclave qui supplie son maître de ne pas la vendre *« pitié, maître ! Ne me vendez pas ! Avait-elle gémi d'une voix rauque, en se jetant à ses pieds. Block l'avait repoussé sèchement »<sup>2</sup>*.

Voici les sentiments de l'esclave Badi pendant sa vente *« Elle a peur, Badi, oui peur. Elle ne sait pas si c'est la peur d'être regardée, examinée comme un bête ou la peur d'être achetée par un de ces affreux messieurs à grosse voix, suant et hurlant »<sup>3</sup>*.

A Betty coton, l'auteur peint le calvaire de cette petite négresse au marché *« On la fait tourner. On remonte sa jupe pour voir ses jambes. On soulève ses paupières : on inspecte ses dents. Elle se laisse faire. Absente. Ces mains qui la touchent. Ces haleines qui lui soufflent au visage, ces voix grasses qui parlent d'elle avec des rires grossiers »<sup>4</sup>*.

Les vendeurs exposaient et vantaient les qualités de leur marchandise. *« Ce nègre est encore jeune, il n'a que trente-cinq ans, il sait travailler le cuir. Il est fort, n'est jamais malade, et il est propre aussi aux travaux des champs. Vendu pour quatre cents livres, deux fois le prix d'une paire de bêtes à cornes »<sup>5</sup>*.

Plus loin, on peut lire à travers les pages de ce documentaire : *« Voici une magnifique négresse reproductrice, bien faite, forte et capable de vous donner une bonne dizaine de négrillons. Dix-huit ans, entraînée aux travaux domestiques, capables de cuisiner*

---

<sup>1</sup>Bail Micheline, *op cit*, pp.15,16

*Id, Ibid*, p.15<sup>2</sup>

Albaut Corinne, *op cit*, p.29<sup>3</sup>

*Id, Ibid*, p.30<sup>4</sup>

Bail Micheline, *op cit*, p.15<sup>5</sup>

*et de faire le beurre. (...) N'a jamais eu la petite vérole. Toutes ses dents, de caractère doux »<sup>1</sup>.*

Si les jeunes, les forts étaient vendus à un prix proportionnellement assez élevé, les autres, les plus âgés, les moins forts avaient aussi leurs acheteurs qui les payaient moins chers. Chacun avait son prix selon son état, sa santé, son sexe et son âge. « *Le prix d'achat des captifs varie constamment, en fonction des flux d'approvisionnement des marchés et selon les qualités physiques des hommes et des femmes proposés à la vente »<sup>2</sup>.*

C'est la loi de l'offre et de la demande qui prime.

*« Le prix de l'esclave est débattu entre le capitaine et les planteurs. Il dépend de l'âge (un esclave est vieux à 35-40 ans), de l'état de santé, de la force physique, de l'aspect général. Il dépend aussi des fluctuations du marché, c'est-à-dire de la rareté ou de l'abondance des esclaves à ce moment »<sup>3</sup>*

La rareté des esclaves augmentait leurs prix. Les marchandises les plus vendues étaient les jeunes hommes et les jeunes filles.

Quand l'esclave abandonnait le navire pour suivre son nouveau maître, le capitaine n'était plus responsable de son sort. « *Le Noir que l'on vient d'acheter est aussitôt marqué sur la poitrine ou sur l'épaule, avec une estampille d'argent brûlante, aux initiales de son nouveau maître. Cette opération achevée, on donne un nouveau nom à l'esclave : désormais il s'appellera la Fleur, Marie ou Jean... puis on le confie à un autre esclave et on le conduit à la plantation. Pendant une semaine, on le nourrit bien et il ne travaille pas. Un tel régime est si efficace après les privations du voyage. »<sup>4</sup>*

D'après ce qui a été évoqué, on constate que l'esclave était considéré comme un animal ou comme une marchandise. Il était exploité. Il fallait qu'il travaille toujours plus pour son maître qui le considère comme sa propriété. Les lois en matière de l'esclavage « le code noir » inculque des règles qui donnent le pouvoir au maître à l'égard de son esclave. En outre, lorsqu'il s'agit d'une femme-esclave, elle est un objet sexuel. Par conséquent, elle est violée.

---

*Id, Ibid, pp.15,16<sup>1</sup>*

Delobbe Georges, 2005, Esclavage et traites négrières, un œil sur, France, PEMF, p.48<sup>2</sup>

Meyer Jean, *op cit*, p.72<sup>3</sup>

Meyer Jean, *op cit*, p.73<sup>4</sup>

L'esclave n'était pas un être humain qui dispose de sa volonté, mais il était comme un objet. Sa situation était tellement misérable au point qu'il préfère se jeter à la mer ou se noyer pour éviter le voyage qui le soumettra à un maître. D'ailleurs, certains écrivains engagés comme Montesquieu et Voltaire, les philosophes des Lumières, ont dénoncé l'esclavage. Voltaire dans son conte philosophique Candide, nous montre un esclave qui dit clairement : « *Les chiens, les singes et les perroquets sont mille fois moins malheureux que nous.* »<sup>1</sup> L'esclave, rencontré par Candide, se compare aux animaux, et avoue que sa condition est bien inférieure à celle des animaux. Devant la surprise de Candide en voyant l'esclave dont la main droite et la jambe gauche lui manque : « *Eh, mon Dieu ! [...] que fais tu là, mon ami, dans l'état horrible où je te vois...[...] qui t'a traité ainsi* »<sup>2</sup>. La réponse de l'esclave est la suivante : « c'est l'usage ». Il y a un décalage entre l'étonnement de Candide sur la condition misérable de l'esclave et la réponse qui signale que cela est habituel. Ce décalage illustre bien que la condition misérable des esclaves est devenue presque la norme pour les esclaves.

En outre, l'esclave explique à Candide : « *Quand nous travaillons aux sucreries, et que la meule nous attrape le doigt, on nous coupe la main ; quand nous voulons nous enfuir, on nous coupe la jambe : je me suis trouvé dans les deux cas. C'est à ce prix que vous mangez du sucre en Europe.* »<sup>3</sup> Le fait qu'il lui manque une jambe et un bras, c'est une allusion aux châtiments coutumières que les esclaves subissent. Il ajoute que c'est grâce à leur travail acharné que les maîtres et les européens bénéficient du sucre. Cela illustre le fait que les esclaves sont exploités pour le bénéfice de leurs maîtres. Dans ce chapitre Le Nègre de Surinam, Voltaire dresse un portrait réaliste de l'esclave au XVIIIème siècle. Il dénonce l'esclavage puisque Candide parle à l'esclave en lui disant « mon ami ». Or, on a vu que l'esclave était considéré comme un objet ou un animal. Ici, Voltaire considère l'esclave comme un être humain. Il affirme même une certaine

---

<https://www.bacdefrancais.net> consulté le 8 mai 2024 à 17h<sup>1</sup>

<https://genius.com>, consulté le 8 mai 2024 à 18h<sup>2</sup>

<https://nosdevoirs.fr>, consulté le 8 mai à 23h<sup>3</sup>

égalité et une certaine fraternité envers l'esclave en l'appelant « mon ami ». Ce sont les idées des philosophes des Lumières qui ont été repris pendant la Révolution Française. Et la déclaration des droits de l'Homme et du citoyen en 1789 ( France ) insiste sur le fait que « *les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.* » <sup>1</sup>( article 1) En effet, les idées des philosophes des Lumières concernant l'égalité entre les êtres humains ont été concrétisés par cette déclaration des droits de l'Homme et du citoyen.

---

<https://www.conseil-constitutionnel.fr>, consulté le 9 mai 2024 à 10h<sup>1</sup>

## **Bibliographie et Références :**

### **1)Le Corpus**

Albaut Corinne, 2005, *Betty Coton*, Les couleurs de l'Histoire, Amérique du Nord, Amérique, Actes sud junior, 112 pages

Bail Micheline, 1999, *L'Esclave incendiaire*, France Loisirs, France, Libre expression ltée, 476 pages

Benot Yves, 2003, *La Modernité de l'esclavage*, Paris, France, La Découverte, 272 pages

Combesque Marie Angès, 1998, *Entre guerre et misère*, Paris France, Syros, 88 pages

Douglass Frederick, 2003, *Mon éducation*, Paris, France, Mille et une nuits, 79 pages

Haudrière Philippe et Vergès Françoise, 1998, *De l'esclave au citoyen*, Découvertes texto, Paris, Gallimard, 192 pages

Le Moigne José, 2004, *L'esclavage raconté à la radio*, L'Harmattan, Paris, Ibis Rouge, 127 pages

Meyer Jean, 2007, *Esclaves et négriers*, Découvertes Gallimard, Paris, Gallimard, 128 pages

Nazer Mende et Lewis Damien, 2005, *Ma vie d'esclave*, Paris, France, L'Archipel, 354 pages

Roudy Pierre, 2002, *L'Esclavage ici et ailleurs*, Paris, France, Club zero, 200 pages

### **II)oeuvres historiques:**

Delacampagne Christian, 2002, *Une Histoire de l'esclavage de l'antiquité à nos jours*, Paris, France, Librairie générale française, 319 pages

Delobbe Georges, 2005, *Esclavage et traites négrières*, un œil sur, France, PEMF, 103 pages

### **III)Sites**

<https://encoursdhistoire.wordpress.com/>, consulté le 5 mai 2024 à 20h

<https://www.bacdefrancais.net> consulté le 8 mai 2024 à 17h

<https://genius.com>, consulté le 8 mai 2024 à 18h

<https://nosdevoirs.fr>, consulté le 8 mai à 23h

<https://www.conseil-constitutionnel.fr>, consulté le 9 mai 2024 à 10h

## صور العبودية في بعض الكتابات المعاصرة

مريم مجدى فهمى جرس

باحثة دكتوراة- قسم اللغة الفرنسية وآدابها

كلية البنات للآداب والعلوم والتربية ، جامعه عين شمس ، مصر

[Mariam.Garas@women.asu.edu.eg](mailto:Mariam.Garas@women.asu.edu.eg)

أ.د/مارسيل رمزى زكى

أستاذ الأدب الفرنسي كلية البنات للآداب والعلوم

والتربية ، جامعه عين شمس ، مصر

[Marcelle.zaki@women.asu.edu.eg](mailto:Marcelle.zaki@women.asu.edu.eg)

أ.م.د/ زينب فتحى عيد

أستاذ مساعد بالنقد الأدبي كلية البنات للآداب

والعلوم والتربية ، جامعه عين شمس ، مصر

[zeinab.eid@women.asu.edu.eg](mailto:zeinab.eid@women.asu.edu.eg)

د/ ريهام محمد نبيه

كلية البنات للآداب والعلوم والتربية،

مدرس بالأدب المعاصر، جامعه عين شمس، مصر

[riham.khalil@women.asu.edu.eg](mailto:riham.khalil@women.asu.edu.eg)

### المستخلص:

يشهد التاريخ أن العبودية موجوده ومستمره فى كل الأزمنه. فهى ظاهره قديمه تغيرت على مدار العصور طبقاً لأحداث كل عصر. العبودية هى إخضاع كائن حى ليعيش تحت سيطره مالكه العبد هو كائن حى ضعيف ومُهان. من وجهه نظر سياسيه، قضائيه وإجتماعيه العبد هو مساوى للحيوان حيث أن سيده يتحكم فيه طبق أهوائه. يجب على العبد أن ينفذ كل أوامر سيده.فهو يعمل طوال اليوم دون أن يقتضى أى أجر.العبودية هى نظام اجتماعى اقتصادى يقوم على الإستغلال و الضغط والإزالة والعنف.منذ العصور الأولى السيد له الحق فى السيطرة الكامله على هذا الكائن الضعيف المسلوب من كل حقوقه.العبودية هى جريمه ضد الإنسانيه وهذه الجريمه مستمره عبر العصور ولكن بأشكال مختلفه

**الكلمات المفتاحية:** اشغال شاقه، ازاله، استغلال، تجاره العبيد.